

ARRETE n°2025_128

ID : 048-284800026-20250904-2025_128-AR

Fixant la liste des candidats admis à concourir du concours externe sur titres d'aide-soignant territorial de classe normale
- SESSION 2025

Le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Lozère
11 Boulevard des Capucins - 48000 MENDE

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires ;

Vu le décret n°2016-594 du 12 mai 2016 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de la catégorie B de la fonction publique ;

Vu le décret n°2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap ;

Vu le décret n°2021-376 du 31 mars 2021 pris en application de l'article 36 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale en vue de limiter l'inscription d'un candidat à un concours permettant l'accès à un emploi du même grade organisé simultanément par plusieurs centres de gestion ;

Vu le décret n° 2021-1881 du 29 décembre 2021 portant statut particulier du cadre d'emplois des aides-soignants territoriaux;

Vu le décret n° 2022-1133 du 5 août 2022 fixant les modalités d'organisation des concours sur titres pour le recrutement des auxiliaires de puériculture territoriaux et des aides-soignants territoriaux. ;

Vu l'arrêté n°2025-054 du 7 avril 2025 portant ouverture du concours externe d'aide-soignant de classe normale -session 2025;

ARRETE :

ARTICLE 1 – La liste des candidats admis à concourir du concours externe sur titres d'aide-soignant territorial de classe normale, ouvert par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Lozère au titre de l'année 2025.

Elle contient 132 noms :

Nom	Prénom	Etats
AATAOUI	Nazha	
ABADIA PUJOL	Aude	
AMARSAT	Roxanne	
AMEILHAUD	Elodie	
ARCHAMBAULT	Steven	
ASSEMAT	Noémie	
BAH	Henriette	
BALAGUER	Dorine	
BALI	Rachida	
BANKAERT	Oceane	
BARATA ANDRADE	Anabela	
BERRADOUAN	Audrey	
BERRY	Elea	*sous réserve
BERTHELOT	Carine Raymonde	*sous réserve
BESSE	Delphine	

Envoyé en préfecture le 04/09/2025

Reçu en préfecture le 04/09/2025

Publié le 04/09/2025

ID : 048-284800026-20250904-2025_128-AR



BILGER	Anaïs	
BLANC	Benedicte Geneviève Jeanne	
BLOCQUET	Valérie Marie-Thérèse Geneviève	
BLONDEAU	Flavy	
BONATERRE	Emilie	
BOUILLARD	Megane Lydie Gladys	
BOULDOIRE	Océane	
BOUMEDIEN	Radhia	
BOUMEDIENE	Afaf	
BRAYAT	Christelle Aurélie	
BROUCKE	Julia Anna Martine	
CAPEL	Blandine	*sous réserve
CARCY	Aurelie	
CARLIER	William	
CASTEL	Stéphanie	
CATAN	Giovanna Marie Agreda	
CHABANON	Amandine	
CHAIGNON	Cindy	
CHAMAKH	Hana	
CHAUSSET	Sandra	
COMBES	Stephanie	
CORS	Eline	
COUCHET	Laetitia	
CROZES	Karine	
CUELLO	Audrey Laure	
DABOUT	Nathalie	
DELFOSSÉ	Eliane	
DIABY	Mariam Lamine	
DIAZ	David	
DOREAU	Katerine Anne-Marie Simone Andrée	
DOUARIN	Clemence	
DOURSENAUD	Isabelle	
DUCASSE	Sylviane	
DURRIEU	Khady	
DUTROIS	Aurélié Jeanne	
ESTEVE	Thierry	
FANTON	Christelle Chloé Deborah	
FERREC	Sonia	
FILLALI	Siham	
FILSTROFF	Valerie	
FORGEAS	Mathilde	
GAJDOS	Alicia Jeannette Monique	
GARCAS	Sandrine	
GENESTE	Isabelle	
GOEDERT	Svitlana-Claire	
GOMBER	Nadia	
GONZALEZ	Emilie	
GOUBERT	Marie	
GUERBA	Sarah	
HABJAOU	Rachida	
HUGOUNENC	Jil	
JOUSSELIN	Elisabeth Joséphine Stéphanie	
KNOERR	Lucie Nyirambarushimana	
LAMBRETTE	Nadia Sonia Jeanne	
LAVEAU	Megane Célia Georgette	
LEDOLLEY	Emilie	
LEDUC	Gregory	
LESAGE	Sylvia Carmen	
LESCURE	Béatrice	

Envoyé en préfecture le 04/09/2025

Reçu en préfecture le 04/09/2025

Publié le 04/09/2025

ID : 048-284800026-20250904-2025_128-AR



LEVAS	Bryan Raymond Marc Henri	
LONGUEPEE	Ophelie	
LOUPIAS	Julie	
LOURMIERES	Alice	
MAILLOT	Odree	
MAINGE	Reine	
MARCADE	Isabelle	
MARMATAKIS	Mélanie	
MARTIN	Chloé	*sous réserve
MERLIN	Eva	
MILESI	Anthony Pierre-Jean Alexandre	
MILLET	Caroline	
MOLIMARD	Rosine	
NEMMOUR	Hinda	
NGOUA	Nina Carina	
NIETO	Léa	
NIGOU	Gaelle	*sous réserve
NIOBE	Coralie Marie-Alexandra	*sous réserve
OLIVET	Manon Inès Maud	*sous réserve
OUALID	Niagara	
OUJAGHBI	Hinde	
PALPACUER	Olivia	*sous réserve
PEGORIER	Céline	
PEZET	Fabien	
PRADEL	Isabelle Marie-Cécile	
RAMOS	Angeles	
RENARD	Julie	*sous réserve
ROCHON	Amandine	
ROGE	Johanna Andréa	
RONGIER	Agnès	
ROOM	Blandine	
ROUANET	Mathilde	
ROYERE	Julie	
SABLAIROLLES	Cécile Sylvie Marie-Pierre	
SALLES	Severine	
SAVI	Melissa	
SCHEPENS	Griselda	
SERAFIN	Stéphanie	
SOYER	Carole	
STEHLYN	Sandrine	
SWAELS	Lhouna Marie Jennyfer	
THIAM	Fatou	
THOMAS	Juliana	
TOURÉ	Aïssa	
UHLMANN	Bernadette Jacqueline	
VALERY	Nadege Agnès	
VALLET	Céline	*sous réserve
VANGENDT	Benoît Roger Gérard	
VAUZELLE	Camille	
VEDEL	Anais	
VERDIER	Lydie	
VERMEULEN	Coralie	*sous réserve
VIDAL	Marie-Amandine Nathalie	
VIGUIE	Oriane	*sous réserve
VILAS	Laetitia	
VILLATTE	Camille	*sous réserve
VIRASSAMY	Deiveena	
WALTER	Pascal	

ARTICLE 2 : Les épreuves orales d'admission auront lieu les 8, 9 et 10 octobre 2025 au Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Lozère, 11 boulevard des Capucins 48000 Mende.

ARTICLE 3 - Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'Etat et affiché dans les locaux du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Lozère et des Centres de gestion partenaires.

Le Président du Centre de gestion,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet arrêté,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Fait à MENDE, le 3 septembre 2025

Le Président,

Laurent SUAU